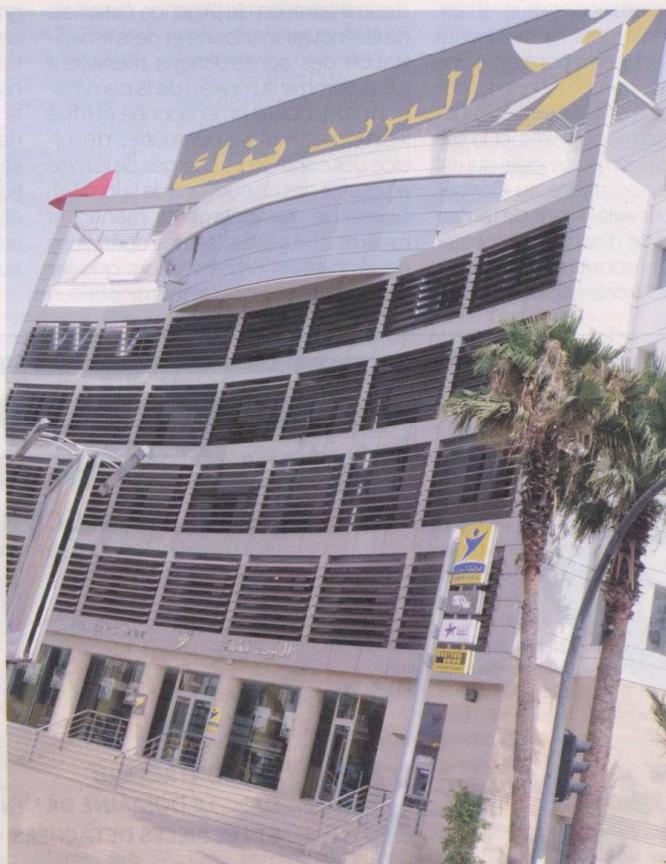


Auto-entrepreneuriat

LA RECETTE PREND

● Après plus de 40.000 dossiers traités en 2016, le gouvernement table sur 100.000 dossiers cette année. L'on compte aujourd'hui 50.000 détenteurs de cartes d'auto-entrepreneur, et 27% des inscrits se situent dans la région de Casablanca-Settat.

Depuis l'adoption de la loi sur le statut de l'auto-entrepreneur en février 2015, les choses ont évolué à un rythme lent mais soutenu. Il a d'abord fallu communiquer sur les avantages de l'auto-entrepreneuriat, mais aussi accompagner son implémentation d'une politique d'insertion dans le tissu industriel du pays, notamment à travers les écosystèmes. En tout cas, la première année de mise en œuvre, à savoir 2016, a connu l'enregistrement de plus de 40.000 demandes de cartes d'auto-entrepreneur. Une réussite que le ministère de l'Industrie s'est fait un point d'honneur à promouvoir davantage. Il ambitionne ainsi de faire fructifier le concept pour aboutir à 100.000 postes d'auto-entrepreneurs à fin 2017 voire plus. Depuis son lancement en 2015, ce système de création d'activité compte à son actif pas moins de 62.000 inscrits dans le registre national, dont 50.000 détenteurs de cartes d'auto-entrepreneurs. Quant à la déclinaison régionale, 27% des inscrits se situent dans la région Casablanca-Settat contre 8% dans Souss-Massa, 6% dans l'Oriental et Fès-Meknès et 2% dans les provinces du Sud. Les femmes représentent 37% de cet effectif contre 63% pour les hommes. Les secteurs prisés sont le commerce (33%), les services (22%), l'industrie (7%) et l'artisanat (5%). Pour faciliter les procédures et depuis le lancement de ce nouveau type d'entreprises, plus de 3.800 agences de Barid Al-Maghrib et six banques ont été équipées pour recevoir les dossiers d'enregistrement et remettre les cartes d'auto-entrepreneur. Lors de la toute récente escale de la caravane de l'auto-entrepreneuriat à Oujda, Al Barid Bank a dévoilé son nouveau concept dédié aux



auto-entrepreneurs. Il s'agit de «Tahfiz Baridi», que Al Barid Bank est en train d'implémenter à travers son réseau d'agences. Plus en détail, c'est une forme de facilité de caisse visant à couvrir les besoins d'exploitation des auto-entrepreneurs pour les

aider à développer et à pérenniser leur activité. Toutes ces initiatives font partie d'un cercle vertueux d'absorption de l'informel qui, selon le HCP, s'élargit de 19.000 unités chaque année. La volonté du ministère, à travers son bras armé Maroc PME, est

●●●
Au Maroc, l'heure du bilan n'est toujours pas arrivée, car il va falloir encore jouer sur la sensibilisation et l'information aux avantages de la micro-entreprises comme activité génératrice de revenu.

de booster le rythme et le nombre de créations de structures auto-entrepreneuriales pour contrecarrer l'informel. Justement, les critères de création et les facilités qui vont avec (voir encadré) ont séduit. Il s'avère que, pour commencer un business sans beaucoup d'engagements financier et fiscal, l'auto-entrepreneuriat est le mieux indiqué. Introduit en France en 2009 seulement, le régime de l'auto-entrepreneur est devenu un vrai phénomène de société et un moteur de l'économie, doublé d'un engouement inégalé. Aujourd'hui, leur nombre dépasse le million avec 8,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2016, ce qui donne aussi de la visibilité, au Maroc, sur l'avenir d'un tel régime. Au Maroc, l'heure du bilan n'est toujours pas arrivée, car il va falloir encore jouer sur la sensibilisation et l'information aux avantages de la micro-entreprises comme activité génératrice de revenu. Les femmes semblent bien y adhérer dans la mesure où elles représentent 40% des demandeurs de cartes d'auto-entrepreneur. Dans un contexte économique où le chômage est difficilement compressible, ce nouveau régime ouvre des perspectives d'auto-emploi inespérées. Le fait aussi qu'il soit intégré dans la Plan d'accélération industrielle traduit la volonté du gouvernement de le voir réussir. L'on s'attend aussi à ce qu'il fasse l'objet d'une adoption par d'autres départements dans leurs visions respectives. ●

PAR **MOSTAFA BENTAK**
 m.bentak@leseco.ma

Les avantages de l'auto-entrepreneuriat

Le statut de l'auto-entrepreneur est mis en place en vertu de la loi 114.13. Il s'agit d'une nouvelle forme juridique d'entreprise destinée à toute personne physique exerçant, à titre individuel, une activité industrielle, commerciale ou artisanale, ou prestation de service. Le chiffre d'affaires gagné ne doit pas dépasser les 500.000 DH pour les activités industrielles, commerciales ou artisanales, avec un taux d'imposition de 1% et de 200.000 DH pour les prestations de services avec une imposition de 2%. Ce statut donne accès à plusieurs avantages que l'on ne retrouve pas ailleurs. Citons parmi eux la simplification des procédures de création et de cessation, l'exemption d'inscription au Registre du commerce et l'insaisissabilité du domicile principal.